

# TERMES DE REFERENCE

## Conseiller juridique de la mission de Solidarités International en Haïti

### CONTEXTE ET PRESENTATION

**SOLIDARITES INTERNATIONAL (SI)** est une association d'aide humanitaire internationale qui, depuis plus de 40 ans, porte secours aux populations victimes de conflits armés et de catastrophes naturelles en répondant aux besoins vitaux, boire, manger, s'abriter. Particulièrement engagée dans le combat contre les maladies liées à l'eau insalubre, première cause de mortalité au monde, SI met en œuvre par ses interventions une expertise dans le domaine de l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la promotion de l'hygiène mais également dans celui, essentiel, de la sécurité alimentaire et moyen d'existence. Présentes dans une vingtaine de pays environ, les équipes de SI – 2000 personnes au total composées d'expatriés, de staffs nationaux, de permanents au siège, de quelques bénévoles...- interviennent avec professionnalisme et engagement dans le respect des cultures.

**L'ONG SOLIDARITES INTERNATIONAL (SI)** est intervenue pour la première fois en Haïti après le passage de la tempête Jeanne en 2004. À la suite du séisme de 2010, son intervention s'est concentrée sur une réponse d'urgence via des activités d'accès aux services Eau Hygiène et Assainissement (EHA) de base pour les populations vulnérables. Depuis plus de 20 ans, SI a maintenu sa présence pour intervenir lors des multiples et divers chocs qu'a connu le pays et a joué un rôle majeur dans la réponse choléra et la réduction des risques liés aux maladies hydriques, avec le renforcement et la réhabilitation des structures EHA et la mise en place d'activités EHA préventives. SI a pour objectif de poursuivre ses activités EHA (réponse choléra, équipes mobiles opérationnelles, intervention dans les écoles) et de renforcer ses activités en sécurité alimentaire et moyens d'existence.

### OBJECTIF

L'objectif principal du conseiller juridique est de fournir un appui juridique à la mission afin de permettre à celle-ci de rester en accord avec la législation haïtienne. Il s'engage à consulter tout dossier qui lui sera transmis par le Client et à conseiller celui-ci par voie d'observations écrites ou orales, dans un délai ne dépassant pas 3 jours ouvrés, sur toutes questions relatives au droit en général.

A cet effet, il s'engage à accomplir les tâches suivantes :

#### I. Conseil juridique

- Etudier et émettre un avis écrit sur tout acte (contrat, convention, protocole d'accord...) dont la signature est sollicitée par Solidarités Internationale ;
- Donner un avis sur toute intention de mettre fin à un contrat de travail due au licenciement pour des diverses raisons et par la suite accompagner le processus ;
- Appuyer le processus de révision des procédures dans le cadre des ressources humaines, pour assurer la conformité avec le Code du Travail en Haïti ;

- Donner un avis sur la conformité de la grille salariale/Payroll aux lois nationales (éléments imposables Impôt, primes etc.) ;
- Appuyer Solidarités Internationale dans les procédures d'enregistrement et de renouvellement du droit d'exercer en Haïti et de toutes autres procédures administratives et juridiques au niveau des autorités haïtienne ;
- Analyser en cas de sollicitation l'application de certaines normes juridiques nationales ;
- Fournir les supports des textes juridiques servant de références aux avis juridiques ;
- Assurer une veille juridique par l'information de Solidarités International de toutes nouvelles dispositions législatives, réglementaires la concernant (fiscalité, droit du travail, protection sociale etc.)

## **II. Défense et représentation des intérêts de Solidarités International**

- Le conseiller juridique s'engage à assurer la défense et la représentation des intérêts de Solidarités International devant toute juridiction, tous organismes juridictionnels, administratifs ou disciplinaires, en Haïti soit comme défenderesse soit comme demanderesse.

A cet égard le conseiller juridique devra :

- Exercer les poursuites, contraintes et diligences qui seront nécessaires en cas de différend entre le Client et toute personne physique ou morale, publique ou privée haïtienne ;
- Faire faire tous commandements et toutes sommations ;
- Citer comme demanderesse et comparaître comme défenderesse.

## **III. Appui ponctuel**

Le conseiller juridique pourra se voir confier par Solidarités International, toute intervention ponctuelle excédant des missions d'appui juridique et de représentation judiciaire.

## **Profil requis**

Le conseiller juridique doit être certifié conformément au cadre juridique national et prouver qu'il est habilité à mener ce type de mission. Le conseiller juridique devra également prouver qu'il est correctement enregistré dans le pays.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL valorisera les expériences similaires avec d'autres organisations internationales à but non lucratif.

La langue du contrat et de toute documentation et communication liée à ce contrat sera le français.

## **Composition du dossier**

Les conseillers juridiques intéressés par l'offre devront soumettre :

- Une offre technique comprenant

\* Méthodologie proposée

\* Les moyens humains dédiés à la mission

- Une offre financière (avec une tarification détaillée, détaillée pour chaque service si nécessaire)

- Un exemple de prestations similaires fournies à d'autres organisations et des références seront fortement appréciées
- Un exemple de contrat attendu sera apprécié
- Tout autre document pouvant compléter l'offre de manière pertinente.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL examinera les candidatures individuelles et les candidatures d'entreprises. L'offre doit être valable pour une période de soixante (60) jours calendaires. Si cela s'avère pertinent, SOLIDARITES INTERNATIONAL pourra sélectionner plusieurs candidats en fonction de la pertinence de la candidature pour chacun des lots d'expertise susmentionnés.

## **Soumission de l'offre**

Le dossier doit être transmis à l'adresse suivante : [caf@solidarités-haiti.org](mailto:caf@solidarités-haiti.org)

La présente offre est ouverte durant la période du 18 Octobre 2024 au 08 Novembre inclus.

Au-delà de cette date, aucune candidature ne sera acceptée.